

Convergences

des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ingénieurs, techniques de recherche et formation et des bibliothèques



Conservateurs et conservateurs généraux

VOTEZ SNASUB-FSU

Edi to

Le rapport Miquel dressait en 1988 un constat très négatif de la situation des bibliothèques universitaires. Le rapport annuel de la Cour des Comptes en 2005 était sans appel : le retard des bibliothèques universitaires françaises par rapport à celles des autres pays développés « *reste identique à celui qui était constaté [...] en 1988* ». Les bibliothèques universitaires « *constituent un enjeu pour les 1 179 000 lecteurs, mais également pour la recherche universitaire qui est une part essentielle du potentiel de la France dans le domaine de la recherche publique* ».

De 2005 à aujourd'hui, nous n'avons pas cessé d'alerter sur la sous dotation chronique en personnels, la baisse des budgets et la dégradation des services offerts à nos publics.

Nous avons essuyé les vagues de réformes, de nouvelles lois, de regroupements d'établissements,... Malgré cela, nous ne cessons de développer des services innovants et de qualité pour les étudiants et pour les chercheurs dans le cadre d'Horizon 2020.

L'amplitude des horaires d'ouverture ne peut pas être le seul indicateur pour évaluer la qualité de l'offre d'une bibliothèque universitaire !

Candidat-e-s aux élections au CNESER, nous nous engageons à nous battre, avec tout-e-s les élu-e-s FSU, pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins, pour revendiquer un développement ambitieux de nos services et pour être en mesure de répondre aux grands enjeux intellectuels et sociétaux des années à venir.

**Christine Stotzenbach
Philippe Russell
Delphine Coudrin**

**Personnels
scientifiques des
bibliothèques**

**VOTEZ
pour**



Christine Stotzenbach
Université Paris-Est Marne-la-Vallée -
SCD, candidate titulaire du SNASUB-FSU

28 mai 2015

Élections CNESER

Les conséquences catastrophiques de l'austérité budgétaire dans nos bibliothèques

**VOTEZ
pour**



Philippe Russell

Université Joseph Fourier, Grenoble 1
SICD1, candidat suppléant du SNASUB-FSU

Plus de la moitié des SCD ont connu, ces trois dernières années, des baisses de budget, de 3 à 9 % par an, pouvant aller, dans quelques cas, jusqu'à 24 %.

Ces restrictions interviennent dans un environnement économique où le coût de la documentation électronique explose, en particulier celui des revues scientifiques destinées aux laboratoires (+ 458 % de 2002 à 2014).

Mais supprimer les versions « papier » pour compenser le surcoût des versions électroniques ne suffit même plus !

Les bibliothèques sont, désormais, réduites à supprimer des abonnements qui constituent le cœur de leurs collections, à réduire drastiquement leurs achats de livres, voire à les arrêter. C'est le cas de la BIU Santé, des SCD de Paris Descartes, Paris 13 ou Versailles Saint-Quentin, par exemple.

A Paris Descartes, la BIU Santé, bibliothèque de référence internationale dans son domaine, a été contrainte, en 2014, de se désabonner de 2/3 de ses revues électroniques, de la moitié de ses bases de données et de toutes ses revues imprimées. En 2015, cette situation catastrophique semble devoir perdurer, avec les conséquences désastreuses qu'on imagine.

Aujourd'hui, des enseignants et des chercheurs n'ont plus accès à des revues scientifiques majeures dans leur discipline. Dans les universités pluridisciplinaires où les besoins documentaires sont très diversifiés, nos bibliothèques ne sont plus en

mesure de fournir des collections à jour dans toutes les disciplines.

Dans ce contexte, les bibliothèques sont également contraintes de diminuer les dépenses documentaires pour les étudiants. Selon

une enquête menée par l'ADBU, en 2014 les budgets d'achats de livres étaient inférieurs à ceux de 2002.

Entre 2011 et 2014, ils avaient baissé de près de 25 %. Résultat : des étudiants en droit ou en médecine n'ont plus accès aux manuels de base récents, des candidats aux concours sont contraints de se procurer par leurs propres moyens les documents indispensables à la préparation des épreuves.

Les baisses budgétaires affectent également les services rendus par les bibliothèques. Il n'est pas rare que des postes de contractuels soient supprimés et des postes de fonctionnaires redéployés dans d'autres services, imposant, dans certains cas, de réduire les horaires d'ouverture ou de supprimer des services au public.

Il est donc essentiel d'envoyer au CNESER des représentants des personnels attachés à la défense des missions de service public.

Comment voter ?

Dans les établissements publics d'enseignement supérieur (EPSCP), vous pouvez voter :

■ soit **à l'urne**, le 28 mai, dans les locaux de l'université (horaires d'ouverture du scrutin précisés localement).

■ soit **par correspondance**. Il faut en avoir fait préalablement la demande. Vous devez voter exclusivement avec le matériel fourni par l'administration et votre vote doit parvenir au bureau de vote le 28 mai, au plus tard, avant la clôture du scrutin.

Chargé d'examiner la répartition des moyens entre les établissements d'enseignement supérieur, le CNESER joue un rôle déterminant dans la défense de nos budgets et de nos effectifs.



**Avec la FSU,
pour le Service Public !**



L'importance du CNESER *pour améliorer, élargir et promouvoir le service public*

7 ans après la promulgation de la loi LRU, avec le passage aux RCE, puis la loi « Fioraso », les financements au mérite incarnés par « l'Opération Campus » et les « investissements d'avenir », le démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ne cesse de s'aggraver...

■ **Attribution de dotations budgétaires sur projets** « d'excellence » aboutissant à une multiplication des Equipex (équipements d'excellence), Labex (laboratoires d'excellence), Idex (Initiatives d'excellence),... au détriment du fonctionnement réel des établissements.

■ **Diminution drastique des postes dans tous les domaines** (formation, recherche, fonctions support, documentation), augmentation de la part de l'emploi précaire, moyens de fonctionnement en baisse constante, recul de la qualité et de la diversité des formations et des conditions d'accueil des étudiants,... La « stratégie de l'excellence » ne paye pas !

■ **Fusions d'universités et créations de COMUEs**, le plus souvent réalisées à la hâte sans réel projet scientifique ou pédagogique, dans le seul but d'obtenir une visibilité « à l'international ». Elles ont montré leurs limites et leurs dangers : déséquilibres dans la représentation des établissements constitutifs dans les instances des nouvelles structures, dégradation des conditions de travail des personnels, difficultés budgétaires accentuées, dysfonctionnements récurrents et baisse de la qualité de service, risquant d'affaiblir, à terme, la diversité de l'offre de formation et de recherche.

Au CNESER, vos élu-e-s SNASUB-FSU se battent pour promouvoir une formation universitaire de qualité pour tous, sur tout le territoire, une politique de recherche scientifique ouverte, citoyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels et sociétaux du 21^e siècle.

Le CNESER est une importante caisse de résonance des préoccupations de la communauté universitaire et de recherche. Il est un **lieu de débat, d'élaboration, d'information et d'alerte**. Son expression (interpellations du ministère, motions, communiqués de presse ...) a vocation à être reprise et amplifiée dans les établissements. Dans sa nouvelle configuration, il **disposera d'une capacité d'auto-saisine** permettant l'appréhension collective et diverse des grands enjeux du service public d'ESR.

La composition du CNESER

100 membres, dont 60 % d'élus, représentant les personnels et les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur et des établissements publics de recherche + des représentants des « grands intérêts nationaux » (syndicaux et associatifs) et de diverses institutions (ministères, parlement...). **Son rôle est d'autant plus important qu'il a évolué dans sa composition depuis 2011.** En fusionnant avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), il s'est, en effet, élargi dans sa composition et ses missions. Il est composé de 4 collèges : professeurs et personnels de niveau équivalent, autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels scientifiques des bibliothèques, personnels administratifs, techniques et de service.



Delphine Coudrin

Direction de la documentation de l'université de Bordeaux, **candidate suppléante du SNASUB-FSU**



**Élections CNESER
votez SNASUB-FSU !**



Au CNESER, votez pour...

Des élu-e-s, porteurs d'un syndicalisme de propositions et de transformation sociale

Au CNESER, entre 2011 et 2015, les élu-e-s FSU sortant-e-s ont été en première ligne :

- **CONTRE les dispositions antidémocratiques de la loi ESR et l'illusion d'autonomie instaurée par la loi LRU ;**
- **CONTRE le désengagement de l'État** (réductions budgétaires, charges non compensées), asphyxiant les établissements et contre les promesses fictives (on attend toujours les 1 000 créations annuelles d'emplois annoncées) ;
- **CONTRE les COMUEs et les regroupements imposés.** Élaborés sans participation des personnels et des étudiants, générateurs de strates peu démocratiques, pilotés par la course aux financements IDEX et ISITE, ils dessinent un ESR fortement régionalisé, à plusieurs vitesses, où la présence importante des établissements privés remet en cause la notion même de service public.

Au CNESER, les candidat-e-s du SNASUB-FSU que vous élirez continueront à se battre avec tou-te-s les élu-e-s FSU :

■ **POUR une gestion des établissements dans la transparence et l'équité, au service d'une politique documentaire ambitieuse.** Le désengagement de l'État du service public d'enseignement supérieur et de recherche fait peser des menaces graves sur l'avenir de secteurs entiers de la formation et de la recherche. Avec l'explosion des coûts de la documentation électronique, ces restrictions budgétaires ont des conséquences dramatiques sur la politique documentaire des établissements.

Pour combattre ces politiques d'austérité qui affaiblissent le service public, le CNESER est un relais important pour exiger une **augmentation des financements** à la hauteur des besoins, les **créations d'emplois statutaires** indispensables à une offre de qualité et des **critères clairs de répartition des budgets et des postes.**

Le rôle du CNESER

Il est **obligatoirement consulté** sur :

- **la stratégie nationale** : en matière d'enseignement supérieur et de recherche, rapports au parlement...
- **les structures** : créations, suppressions ou regroupements d'établissements (dont les COMUEs) ;
- **la recherche** : projets relatifs à son organisation et à l'emploi scientifique ;
- **les moyens** : répartition des emplois et des budgets entre les établissements ;
- **les formations** : cadre national des formations, diplômes nationaux, accréditation des établissements ;
- **la législation et la réglementation** concernant les formations supérieures.

Des élu-e-s exigeant-e-s et déterminé-e-s !

- **POUR une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur assurant les conditions de réussite dans leurs études de tous les étudiants ;** un cadrage national de formations diversifiées et renouvelées permettant la poursuite d'études et la sortie qualifiante, reconnues par des diplômes nationaux ; le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures publiques ; une réflexion et des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation pédagogique.
- **POUR des orientations de recherche débattues démocratiquement, le respect des libertés académiques dans l'ensemble des établissements ;** des critères d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements élaborés par des instances comprenant une majorité d'élus ; un maillage territorial cohérent assis sur des coopérations scientifiques librement choisies en France et à l'international.
- **POUR le maintien d'une filière bibliothèque gérée au niveau national.**



**Votez et faites voter
SNASUB-FSU !**

